

«Les résultats de l'autopsie seront communiqués conformément à la loi»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4045 - Mercredi 14 décembre 2016 - Prix : 10 DA

Bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Près de 100 tonnes de cannabis saisies en 10 mois

Dans un hôpital privé à Tizi Ouzou

Boudiaf inaugure le premier appareil PET-Scan/Cyclotron en Algérie

A Alep, quel sort pour les vaincus ?

Par Mohamed Habili

Il y a moins d'un mois, personne n'aurait pensé que la bataille d'Alep puisse prendre fin avant celle de Mossoul, mais force est aujourd'hui de constater que c'est bien ce qui est en train de se produire : les combats cesseront dans la deuxième grande ville de Syrie bien avant que ce ne soit le cas dans la deuxième ville d'Irak. Dans celle-ci, il s'agit non seulement d'en chasser les forces Daech mais de les anéantir, comme en témoigne son complet encerclement par les forces irakiennes, dans leur double aspect de formations régulières et de milices populaires. Dans Alep, face à l'armée syrienne et ses alliés, il n'y a pas que des groupes djihadistes terroristes, il y a aussi des insurgés contre le pouvoir en place, mais l'alliance avec le diable contractée par ces derniers fait que les deux batailles sont en train d'être remportées par la même alliance régionale et internationale, et qui comprend la Syrie, l'Irak, l'Iran, le Hezbollah et la Russie. Une défaite à Alep de l'armée syrienne aurait affaibli l'armée irakienne à Mossoul, ne serait-ce que parce qu'elle aurait renforcé le pouvoir de nuisance à son encontre des puissances régionales ennemi de l'Iran, quant à lui allié à la fois de Bagdad et de Damas. S'il existe des forces syriennes démocratiques, ou modérées, leurs alliances dénuées de principes, à la fois avec des groupes terroristes et des Etats amis de ces derniers, ont causé un tort irrémédiable à leur combat comme à leur réputation. Suite en page 3

A quelques mois des élections législatives

Plusieurs partis renouent avec les crises internes



A quelques mois des élections législatives, plusieurs formations politiques, en particulier celles qui ont annoncé leur participation à ce rendez-vous électoral, connaissent des remous et des manœuvres, alors que d'autres peuvent même entrer dans une phase de crise. C'est le cas du Front des forces socialistes, le Rassemblement national démocratique, le Front de libération nationale, le Taj et autres.

Contre Medex

Sonatrach remporte une victoire dans un arbitrage international

Festival national du film amazigh de Tizi-Ouzou

Une forte participation pour l'Olivier d'or

Louh au sujet du décès du journaliste Mohamed Tamalt

«Les résultats de l'autopsie seront communiqués conformément à la loi»

■ Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a réagi, hier, à la plainte déposée par le frère du défunt journaliste Mohamed Tamalt. Le ministre, qui dément toute responsabilité de l'État dans la mort du journaliste, déclare que le procureur de la République «a ordonné une autopsie cadavérique et les résultats seront communiqués conformément à la loi».

Par Louiza Ait Ramdane

Selon le ministre de la Justice, «pour qu'il n'y ait aucune confusion concernant ce décès, l'administration pénitentiaire a diffusé un communiqué qui a été très clair en abordant toutes les étapes depuis la condamnation passant par la prise en charge médicale du défunt jusqu'à sa mort». «Dès le début, le décès du journaliste Tamalt, qu'Allah lui accorde Sa miséricorde, a été traité avec une transparence totale pour éviter toute tromperie, interprétation ou exploitation éventuelle à ce sujet qui a été soumis à la procédure judiciaire habituelle à travers la publication, par l'administration pénitentiaire, d'un communiqué clair portant sur toutes les étapes de l'affaire». Le ministre a rassuré aussi que l'équipe médicale chargée de suivre l'état de santé de Mustapha Mohamed Tamalt, décédé samedi dernier à l'hôpital Lamine-Debaghine (Alger), a fait tout son possible depuis près

de 4 mois pour le sauver. Il a précisé cela, dans une déclaration en marge de la présentation devant le Conseil de la nation de la loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État exigeant la nationalité algérienne exclusive.

Tayeb Louh a souligné, d'autre part, que «l'affaire s'est déroulée conformément à la loi et s'est terminée par un décès». Concernant la plainte déposée par le frère du défunt, celle-ci «est prise en charge par le procureur de la République compétent», soulignant que le procureur de la République «a ordonné une autopsie cadavérique et les résultats seront communiqués conformément à la loi».

Le projet fixant la liste des hautes responsabilités exigeant la nationalité algérienne «n'exclut personne»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a tenu à rassurer que le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État et des fonctions politiques exigeant la jouissance de la nationalité algérienne exclusive «n'exclut personne». Lors de la présentation du projet de loi, Louh a souligné devant les membres du Conseil de la nation que ce texte «est clair et n'exclut personne, y compris les membres de la communauté nationale à l'étranger». Il a indiqué que «les informations colportées sont fausses et que le texte est très clair», précisant que ce dernier «vise à durcir l'accès aux responsabilités concernées au nombre de 15». Selon le ministre, «toute personne appelée à assumer une haute responsabilité au sein de l'État ou une fonction politique doit présenter une déclaration sur l'honneur



Ph/E. Soraya/J. A.

attestant de la jouissance de la nationalité algérienne exclusive». Et de préciser encore que «le modèle de la déclaration sur l'honneur sera défini en concertation avec les secteurs concernés». Dans sa présentation du projet de loi, le ministre de la Justice a rappelé que ce texte a été élaboré par une commission ayant regroupé des représentants de plusieurs secteurs et qui a conclu à «la nécessité de durcir au maximum la mesure concernant la liste des postes concernés et ce, dans le but d'instaurer le respect du principe d'équité entre tous les citoyens pour accéder aux hautes fonctions de

l'État conformément aux conditions fixées dans la Constitution».

Le projet de loi vise, par ailleurs, selon le ministre, à «rassurer la communauté nationale à l'étranger et à renforcer son sentiment d'appartenance au pays en lui permettant d'accéder aux hautes responsabilités de l'État, conformément aux nouvelles dispositions contenues dans la Constitution amendée, notamment l'article 27 en vertu duquel l'État est tenu de veiller à la préservation de l'identité des citoyens résidant à l'étranger, au renforcement de leurs liens avec la nation et à la mobilisation de leurs contributions dans le déve-

loppement de leur pays».

Conformément à ce texte, toute personne appelée à assumer une haute fonction au sein de l'État doit présenter une déclaration sur l'honneur qu'elle déposera auprès du premier président de la Cour suprême et dans laquelle elle attestera de la jouissance de la nationalité algérienne exclusive et ce, dans un délai de six mois à partir de la date de sa publication au Journal officiel. Le projet de loi concerne 15 fonctions militaires et civiles.

L. A. R.

Sur les 10 premiers mois Sucre : hausse de la facture d'importation

LA FACTURE d'importation de sucre s'est chiffrée à 708,3 millions de dollars (usd) durant les dix premiers mois de 2016, contre 620,88 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 14,08%, a appris hier l'APS auprès des Douanes. Quant aux quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide), elles ont également été à la hausse pour s'établir à 1,73 million de tonnes (Mt) contre 1,6 Mt (+8,1%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Cette hausse de la facture du sucre s'explique non seulement par l'augmentation des quantités importées mais aussi par le renchérissement des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. En effet, durant les huit premiers mois de l'année 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du sucre roux a été de 380 usd/tonne contre 371 usd/t par rapport à la même période de 2015 (+2,4%), tandis que celui du sucre blanc a été de 519 usd/t contre 515 usd/t (+0,78%).

R. T.

Avant leur publication Grine appelle les journalistes à s'assurer de la véracité de leurs informations

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé, hier à Alger, les journalistes à s'assurer de la véracité de leurs informations avant de les publier, mettant en garde contre les informations erronées diffusées sur les réseaux sociaux et rapportées par certains journaux. «La presse en Algérie doit reposer sur la fiabilité de l'information et la communication de toute information avérée aux lecteurs doit se faire dans le respect des fondements

de l'État algérien», a précisé M. Grine à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire de la création du journal *Echaâb*. Le ministre a en outre mis en garde contre les informations erronées diffusées sur les réseaux sociaux et dont certaines «versent dans la diffamation et l'invective». M. Grine a appelé à «réunir les conditions à même de permettre au journaliste d'accomplir sa mission avec professionnalisme». La ministre de la Poste et des Technologies de l'informa-

tion et de la communication, Iman Houda Feraoun, a, pour sa part, mis en avant l'importance du rôle de la presse aujourd'hui, insistant sur la nécessité pour les journalistes, face au flux massif d'informations disponibles sur Internet, de «s'assurer de la véracité de ce qu'ils publient». Elle a également salué le rôle des journalistes dans la défense des fondements et des constantes de la Nation. Evoquant le journal *Echaâb*, la ministre l'a qualifié d'un des symboles du

recouvrement de la souveraineté nationale», saluant par la même le «rôle majeur» de la presse nationale écrite et radiophonique durant la guerre de Libération. La directrice générale du journal *Echaâb*, Amina Debbache, a, quant à elle, affirmé que le journal «a opéré un bond qualitatif à la faveur du développement de son site Web, de la création de sa version électronique et de la numérisation de ses archives».

R. N.

A quelques mois des élections législatives

Plusieurs partis renouent avec les crises internes

■ A quelques mois des élections législatives, plusieurs formations politiques, en particulier celles qui ont annoncé leur participation à ce rendez-vous électoral, connaissent des remous et des manœuvres, alors que d'autres peuvent même entrer dans une phase de crise. C'est le cas du Front des forces socialistes, le Rassemblement national démocratique, le Front de libération nationale, le Taj et autres.

Par Nacera C.

Le Front des forces socialistes qui a annoncé samedi dernier sa participation aux élections de 2017 n'est pas à l'abri d'une crise interne. La direction de ce parti a justifié sa décision de participer comme étant une décision politique afin de défendre son projet de reconstruction du consensus national. Mais l'exclusion de Rachid Halet, un homme historique du vieux parti de l'opposition, pourrait ouvrir la voie à une protestation même si celle-ci se passe en douceur avec la démission du député Ahmed Betatache, ancien premier secrétaire du FFS. Betatache serait contre la manière dont Rachid Halet a été exclu. Cette information, toujours pas commentée par la direction du parti, a été médiatisée après la session du Conseil national du FFS tenu vendredi et samedi derniers. Une session qui avait l'air ordinaire, sans protestation des partisans de Halet ou autres, mais le huis clos explique au moins que le parti ne voulait pas médiatiser le début d'une crise interne. Certains sont même contre la décision de participer aux législatives, du fait déjà que le parti n'arrive pas à imposer son avis au sein de l'Assemblée populaire nationale et préfère le boycott des séances de vote de plusieurs projets de loi. Pour rappel, Rachid Halet a été traîné devant la commission de discipline sur une déclaration qu'il a faite à propos de l'entrevue entre Ait Ahmed et le général Nezzar. Un témoignage non apprécié par la direction du parti. Pour sa part, Halet a réagi à travers une déclaration dans laquelle il a qualifié de «putsch» son exclusion par les membres du présidium du parti, notamment Chérifi Mohand Amokrane, Ali Laskri et Aziz Balloul. Au Front de libération nationale, la situation est différente mais le nouveau secrétaire général du parti, venu avec une



Ph / D. R.

politique de réconciliation pour aller en force vers les prochaines élections, se trouve face à une résistance au sein de quelques mouhafadhas, même si l'on parle de deux ou trois structures, en pleine série d'auditions et de réunions tenues avec des mouhafedhs et secrétaires des commissions provisoires.

Par ailleurs, le vieux parti qui devait tenir une conférence nationale le 21 du mois en cours pour discuter de la stratégie du FLN aux prochaines élections, a reporté finalement cet événement. Sur son site officiel, on note des déclarations de soutien «absolu» au secrétaire général du parti, Djamel Ould-Abbès, émanant des structures locales, notamment des commissions dites de transition des mouhafadhas. On lit dans ses déclarations, le soutien à «toutes les décisions prises par la direction» du parti. Ainsi, on ne comprend pas si les décisions de Ould Abbès trouvent une résistance au niveau des structures du parti ou s'il s'agit de manœuvres qui

s'inscrivent dans le cadre de la concurrence pour les prochaines élections, sachant que le nouveau SG du FLN s'est heurté à un rejet par rapport au processus de réconciliation avec d'anciens cadres du parti en colère, comme le cas de l'ancien SG du parti Abdelaziz Belkhadem et Abderrahmane Belayat.

Il faut dire qu'au FLN, à l'approche des élections législatives et locales, il y a toujours eu des mécontents et des indisciplinés qui rejettent les listes électorales alors que cette phase n'est pas encore franchie. Mais probablement que le discours de Ould Abbès qui rappelle à chaque fois l'exigence de la soumission à la discipline partisane dérange.

Au Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia ne finit pas avec ses opposants malgré son plébiscite par le cinquième congrès du parti. Le chef du RND a choisi de soumettre ses frondeurs à la commission de discipline, mais ses oppo-

sants défendent leur vision des choses. La direction du parti a annoncé, sur le site officiel du parti, l'organisation vendredi prochain de son Conseil national. Ouyahia tiendra une conférence de presse samedi prochain pour revenir sur les questions internes du parti et les questions d'actualité nationale.

Ouyahia, qui avait démissionné du poste de SG du RND en 2013 suite à une forte protestation, semble ne pas vouloir céder cette fois-ci à ses opposants après son retour après deux ans.

Enfin, au Taj, on parle de plusieurs démissions au sein des structures locales du parti mais rien d'officiel n'est encore confirmé. Ce nouveau parti, créé en 2012, a annoncé sa participation aux législatives de 2017 ce qui ouvre la voie à une concurrence féroce entre les militants de cette formation politique qui est tenue de collecter des signatures pour chaque candidat en application des nouvelles règles du code électoral. **N. C.**

Frondeurs du RND à Béjaïa

«La minorité doit se conformer au verdict de la majorité»

En regroupement samedi dernier dans la commune d'Akbou pour commémorer le 56^e anniversaire du soulèvement populaire du 11 décembre 1960, le RND n'a pas manqué de revenir sur la fronde menée par éléments qui comptent installer une structure parallèle ces derniers jours. Le secrétaire de wilaya a «condamné fermement les agissements révolus d'une poi-

gnée de militants de la commune de Béjaïa et saluent leur traduction en commission de discipline de wilaya». «Notre réponse est sur le terrain, notamment par la dynamique créée dans la wilaya de Béjaïa par le travail des militants et aussi par l'espoir que suscite le retour de Ahmed Ouyahia à la tête de notre parti, lequel est porté dans le cœur et l'esprit de nombreux militants et

sympathisants», lit-on dans une déclaration qui nous été transmise. «Le retour d'Ahmed Ouyahia est considéré par les militants du parti comme un jalon dans la marche démocratique du parti», souligne-t-on. Et de poursuivre : «Désormais, la minorité doit se conformer aux verdicts de la majorité», tel est le message envoyé aux frondeurs. Pour les rédacteurs du document, «la

rigueur, le sérieux, l'intégrité et la ténacité animent la base militante plus que jamais soucieuse d'être active et solidaire». La base militante est convaincue que le succès et la réussite ne peuvent être que la résultante d'un travail soutenu sous la direction de notre secrétaire général Ahmed Ouyahia. Le bureau communal d'Akbou, dirigé par Chettouh Lyès, a rendu hommage aux

LA QUESTION DU JOUR

A Alep, quel sort pour les vaincus ?

suite de la page Une

Il restera d'elles que pour faire tomber le régime syrien elles n'ont pas craint de s'allier avec des groupes considérés par quasiment tout le monde comme terroristes, et qui, à n'en pas douter, les auraient liquidées si l'issue de la guerre avait été autre que celle qui est en train de s'affirmer chaque jour davantage. Elles n'ont pas volé leur débâcle, même si cela est jusqu'à un certain point regrettable. Avec la fin de la bataille décisive d'Alep, désormais acquise, c'est toute la guerre en Syrie qui est en train de s'épuiser. Il n'y aura pas dans tout le pays une deuxième bataille aussi longue et avec autant de péripéties que celle qui s'achève en ce moment même. Avec la reprise d'Alep, c'est la crise syrienne elle-même qui à coup sûr commence à se dénouer. Cette bataille ne s'est pas déroulée que dans Alep. Certaines des conditions qui y ont présidé sont apparues ailleurs, hors même de la région pour quelques-unes. Ainsi en est-il par exemple de l'élection présidentielle américaine, qui en se soldant par la victoire de Donald Trump sur Hillary Clinton, c'est-à-dire à l'avantage du candidat qui ne voulait pas d'une guerre avec la Russie, a joué nettement en faveur de l'armée syrienne. Si au lieu de Trump, c'avait été Clinton qui avait été élue, il n'est pas du tout certain que cette même bataille d'Alep soit au point où elle est aujourd'hui. Il n'en est que plus étonnant de voir la France réunir les soi-disant Amis de la Syrie comme si la guerre dans ce pays était extensible à volonté. Comme si la bataille d'Alep, qui en est à la fois le concentré et le résumé, pouvait recommencer, ou être relancée. En fait, ce qui est véritablement en cause pour le moment, c'est le sort qui sera fait aux insurgés, leur mort ou leur survie. Maintenant qu'ils sont tous ensemble et dans leur diversité confinés dans un dernier retranchement, ou quasiment, continueront-ils à faire bloc, ou consentiront-ils enfin à se départager suivant leurs identités politiques respectives ? Telle est la question, sachant que les vainqueurs probablement ne traiteront pas tous les vaincus de la même façon. Tout le reste n'est désormais que vaine politique.

M. H.

moudjahidine et martyrs et récompensé ceux qui étaient présents ainsi qu'un nombre de sportifs pour le travail accompli dans plusieurs disciplines.

H. C.

Dans un hôpital privé à Tizi Ouzou

Boudiaf inaugure le premier appareil PET-Scan/Cyclotron en Algérie

■ Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a assisté, hier, à l'inauguration du premier appareil Tomographie par émission de positons (TEP) et du premier Cyclotron (PET trace 840) de General Electric (GE) en Algérie, au niveau de l'hôpital privé des Chahids Mahmoudi de la ville de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Etaients présents à cette cérémonie inaugurale, M^{me} Terri Bresenham, présidente-directrice générale de GE Sustainable Healthcare Solutions ainsi que Farid Fazoua, président-directeur de GE Healthcare Afrique, des représentants de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger, le wali de Tizi Ouzou et le maire de la ville.

La délégation officielle a visité les différents équipements de l'hôpital, notamment ceux utilisés pour la prise en charge des malades atteints du cancer, à savoir la chimiothérapie et la radiothérapie. Le propriétaire de l'établissement hospitalier, D^r Mahmoudi et ses cadres diri-

geants ont fourni des explications au ministre sur la prise en charge des malades cancéreux. Le ministre a invité les gérants de l'hôpital à assurer une meilleure prise en charge de leurs malades. D^r Said Mahmoudi a assuré que la discipline médicale est de mise dans son établissement, soutenant qu'il a déjà eu à licencier pas moins de 9 infirmiers pour leur manquement dans l'exercice de leurs missions. A noter que l'appareil PET-Scan, Discovery TM de GE, est un système d'imagerie moléculaire qui donne une indication précise de la progression des pathologies. Cet équipement a pour but de contribuer à établir un diagnostic plus précis grâce à une image métabolique et à la rapidité de l'examen. «Ce gain de temps peut s'avérer précieux dans le traitement de certains cancers et aide à mieux définir la stratégie thérapeutique», selon la présentation dudit équipement. «L'hôpital Chahids Mahmoudi de Tizi Ouzou est le premier et seul établissement disposant d'une telle technologie en Algérie. Ce centre peut accueillir entre 15 et 18 patients quotidiennement, soit 4 000 à 4 600 patients par an».

Abdelmalek Boudiaf anime un point de presse

Répondant aux questions des journalistes présents à cette inauguration, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué qu'au jour d'aujourd'hui le traitement du cancer par la chimiothérapie est assuré partout en Algérie, à la faveur de la mise en



œuvre du Plan anticancer lancé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a également assuré, à l'occasion, qu'à la prochaine élaboration de la carte sanitaire le paramètre d'interactivité entre les secteurs privé et public sera pris en considération, notamment par la collecte de toutes les statistiques liées à la santé dans notre pays.

Abdelmalek Boudiaf a également assuré que son département soutiendra toutes les initiatives visant à améliorer la qualité de prise en charge de nos malades. Dans le cadre de ces efforts, le ministre n'a pas manqué de rappeler que son département est en train de préparer la révision de la carte sanitaire nationale, et ce, à travers la mise

en place des circonscriptions sanitaires, la mutualisation des efforts fournis dans le secteur de la santé et la contractualisation qui sera lancée dès le mois de janvier 2017 à travers les établissements de santé, en attendant sa généralisation graduelle. A la question sur l'affaire du produit «Rehmat Rebbi», Boudiaf a refusé de revenir sur ce dossier, déclarant que ce sujet est «un faux débat». A une autre question relative à la mise en service du centre anticancer de Draa Ben Khedda (Tizi Ouzou), le ministre a expliqué que le problème ne réside pas dans les équipements à installer mais plutôt dans l'achèvement de la structure confronté à la multitude des intervenants dans les travaux de réalisation. Néanmoins,

il a annoncé que celui-ci sera réceptionné en janvier 2018. Par ailleurs, nous avons appris auprès du chargé de communication du Général Electric en Algérie, que pas moins de 3 000 équipements médicaux sont déployés à travers l'Algérie et ce, dans le but de développer des compétences spécialisées par la mise en place, depuis de nombreuses années, de programmes de formation à destination des professionnels de la santé. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, des formations techniques et de leadership ont été assurées à plus de 300 experts algériens. En tant que partenaire stratégique de croissance économique dans le pays, GE emploie actuellement plus 700 Algériens.

H. M.

Bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Près de 100 tonnes de cannabis saisies en 10 mois

Le fléau de la drogue continue de faire des ravages au sein de la communauté juvénile. Il est même devenu un véritable problème de société en Algérie. Ainsi, avec près de 100 tonnes de résine de cannabis saisies en 10 mois par les autorités, malgré le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, ces dernières ont de plus en plus de mal à maîtriser le phénomène. Plus de 93 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie les 10 premiers mois de l'année 2016, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt). Des quantités alarmantes qui témoignent fortement de l'ampleur du fléau au sein de la société algérienne. La première région touchée par la consommation de drogue, à travers le territoire national, s'est révélée être l'ouest du pays. D'après le rapport de l'Onldt, pas moins de 68 364 kg ont été saisis dans cette région, soit 73,47% de la quantité totale prise aux trafiquants, a précisé l'Office, se basant sur les bilans des trois services de lutte contre ce fléau (gendarmerie, DGSN et

Douanes). Les autres régions du pays ne sont pas pour autant épargnées par les ravages de la drogue dont la prise se banalise de jour en jour, notamment chez les jeunes. A ce propos, 19,21% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 5,72% dans la région Centre et 1,60% dans l'est du pays. Pourtant, suite aux efforts consentis de la part des autorités dans le cadre de la lutte contre le fléau, la quantité de résine de cannabis saisie durant les dix premiers mois de 2016 a enregistré une baisse de 9,90%. Un résultat obtenu surtout après le renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières. Ceci est certes encourageant, mais malgré cette baisse les quantités saisies restent encore élevées. C'est dire que tout l'arsenal de sécurité mobilisé par l'Etat contre le trafic de drogue s'avère vain face à la rapidité de sa propagation. Par ailleurs, s'agissant des types de drogue saisie, toujours d'après la même source, pour celles dures, la quantité d'héroïne a atteint 1 370,35 grammes durant les 10 premiers mois 2016, contre

2 534,8 grammes durant la même période de 2015, en baisse de 45,94%, relève le rapport. La quantité de cocaïne saisie, quant à elle, a également enregistré une baisse de 35,73%, passant de 85 156,45 grammes à 54 732,57 grammes durant cette période de comparaison. En revanche, le bilan relève une très forte augmentation des saisies de psychotropes, qui ont pratiquement doublé, passant ainsi de 498 795 à 946 047 comprimés durant la même période citée, soit une hausse de 89,67%, dont 41,39% saisis dans l'ouest du pays. A cet effet, les services concernés ont noté aussi que 31 362 individus sont impliqués dans des affaires liées à la drogue, dont 170 étrangers, et ce, durant la même date de référence, indique le bilan qui fait également état de 791 personnes en fuite. D'autre part, 25 186 affaires ont été traitées contre 15 393 pour la même période de 2015, soit une hausse de 63,62%. De ce fait, la prise de drogue, outre son interdiction par la loi concernant sa vente et consommation, demeure, lors de cas de forte dépendance, un

souci de santé publique majeur dont sont victimes, en premier lieu, les consommateurs.

Prise en charge médicale de 9 650 toxicomanes

En plus de lutter contre les trafiquants de drogue, les pouvoirs publics prodiguent également des soins aux toxicomanes. A ce propos, 9 650 toxicomanes, dont 3 912 âgés entre 16 et 25 ans, ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant le premier semestre de l'année 2016, a fait savoir la même source. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 3 515 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 1 769 toxicomanes ont plus de 35 ans et 454 autres ont moins de 15 ans, durant cette période de référence. Sur le total de ces toxicomanes pris en charge, 57,91% sont sans emploi, 33,10% sont des travailleurs et 8,99% sont des étudiants, selon la même source.

Yacine Djadel

À Biskra, du 17 au 20 décembre

220 participants au 2^e Salon international de la datte

■ Des producteurs de dattes et leurs dérivés, issus de l'ensemble des wilayas phœnicicoles, ainsi que des industriels nationaux et étrangers, fournissant divers engins et produits en rapport avec cette agriculture, prendront part à cette manifestation économique.

Par Salem K.

220 participants sont attendus à la deuxième édition du Salon international des dattes, prévu du 17 au 20 décembre courant à Biskra, a indiqué hier Abdelmadjid Khobzi, membre du comité d'organisation.

Des producteurs de dattes et leurs dérivés, issus de l'ensemble des wilayas phœnicicoles, ainsi que des industriels

nationaux et étrangers, fournissant divers engins et produits en rapport avec cette agriculture, prendront part à cette manifestation économique, a précisé la même source. Des représentants de diverses ambassades étrangères en Algérie ont été également conviés à cette deuxième édition.

Outre une exposition des différentes qualités de dattes et de leurs produits dérivés, ainsi que le matériel utilisé dans leur production, le salon verra la présentation de communications



notamment sur les avantages accordés par l'Etat aux opérateurs désireux se lancer dans l'exportation de ce fruit et les voies d'accès aux marchés internationaux, a indiqué M. Khobzi.

Le salon se veut un «espace

de promotion de la datte algérienne et de recherche des opportunités de développement de la filière agroalimentaire nationale», selon ses organisateurs.

Cette manifestation, qui se tiendra à l'Ecole régionale des

sports olympiques, est organisée par la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Ziban, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et la Société algérienne des foires et exportations «Safex». **S. K./APS**

L'AIE convaincue par l'accord de l'Opep

Le Brent à plus de 56 dollars à Londres

Les cours du pétrole haussaient toujours hier en cours d'échanges européens, en parallèle à la publication du rapport de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) qui prévoit la résorption de l'excédent de production dès début 2017. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 56,06 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 37 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier gagnait 30 cents à 53,13 dol-

lars. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui ont conclu fin novembre un accord pour limiter leur production et permettre au marché de se rééquilibrer, ont convaincu ce week-end d'autres pays producteurs de se joindre à leur effort.

Par conséquent, l'Agence Internationale de l'Energie, qui a publié son rapport mensuel sur le marché du pétrole, estime désormais que le marché pétrolier pourrait retrouver la voie du rééquilibrage dès le début 2017 si les principaux pays producteurs respectent leur engagement de réduction de production. Selon l'agence, la production de l'ensemble des

pays non-Opep, dont les Etats-Unis, devrait croître de 0,2 million de barils par jour (mbj) seulement en 2017, contre une anticipation précédente de 0,5 mbj, après une baisse qui devrait atteindre près de 0,9 mbj à 56,8 mbj cette année.

Iran : signature de deux protocoles d'accord avec un groupe pétrolier russe

L'Iran a signé hier deux protocoles d'accord avec le groupe pétrolier russe Gazprom pour l'exploration des possibilités de production des champs pétroliers iraniens de Cheshmekosh et Changouleh (Ouest), a rapporté le site d'information ira-

nien Shana dépendant du ministère du Pétrole. «Avec la signature de ces deux protocoles d'accord, l'étude de prospection de sept champs a été confiée à des sociétés russes, soit le plus grand nombre de champs iraniens attribués à un pays étranger», a déclaré le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, lors d'une rencontre avec le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak, en visite à Téhéran.

L'étude de prospection des cinq autres champs avait été confiée précédemment aux sociétés russes Lukoil, Tatneft et Zaroubejneft.

M. Novak se trouve en Iran à la tête d'une importante délégation de plus de 500 personnes,

comprenant des hommes d'affaires du secteur privé. L'Iran a multiplié ces dernières semaines la signature de protocoles d'accord avec des compagnies étrangères pour attribuer le développement de ses champs pétroliers et gaziers. Mercredi dernier, trois ont été conclus avec le groupe anglo-néerlandais Shell pour explorer les possibilités de production des champs pétroliers d'Azadegan-Sud, de Yadavaran, et du champ gazier Kish (sud).

En octobre, les autorités iraniennes avaient estimé entre 10 et 12 milliards de dollars le montant de l'extension du champ pétrolier d'Azadegan-Sud.

Ahcène G.

Au 2^e trimestre 2016

Recul de l'activité commerciale

L'activité commerciale a enregistré une baisse au deuxième trimestre 2016, notamment dans le commerce de l'agroalimentaire, des combustibles ainsi que des machines et du matériel d'équipement, indique l'Office national des statistiques (ONS).

Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), la plupart de ces commerçants enquêtés se plaignent de l'indisponibilité des produits, des délais d'approvisionnement qui sont longs ainsi que de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises. Près de 68% des grossistes et plus de 93% des

détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des machines et matériels d'équipements.

En outre, près de 32% des grossistes et 73% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux de l'agroalimentaire, des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériel d'équipement.

Par ailleurs, plus de 45% des grossistes et plus de 23% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, notamment ceux de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et

parfumerie (DQAEMP). Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés plus élevés, selon 57% des grossistes et près de 92% des détaillants, notamment ceux des combustibles et lubrifiants, des matières premières et demi-produits, des textiles et des machines et matériels d'équipements, tandis que les prix des produits DQAEMP ont été considérés moins élevés. Près de 81% des grossistes et 95% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que près de 19% des grossistes, notamment ceux des textiles et des matières premières et demi-produits, les achètent en deuxième ou troisième main. Concernant le taux de satisfac-

tion des commandes en produits, il est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 55% des grossistes et 80% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire et des textiles.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés élevés par rapport à ceux du 1^{er} trimestre 2016, selon 91% des détaillants et 31% des grossistes, notamment pour les matières premières et demi-produits, les textiles, les machines et matériels d'équipements.

En ce qui concerne la distribution, plus de 96% des détaillants interrogés et 85% des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport, alors que plus de 21% de ces grossistes déclarent avoir ren-

contré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement et des matières premières et demi produits.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé «moyen» par plus de 77% des grossistes et plus de 88% des détaillants, note l'enquête qui relève que près de 84% des grossistes et près de 89% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires, notamment les commerçants des combustibles et lubrifiants, des machines et matériel d'équipement.

La majorité des grossistes et près de 80% de détaillants concernés n'ont pas eu des difficultés à contracter ces crédits.

Salim Y.

Sidi Abdallah

Un modèle de ville moderne et d'organisation urbanistique harmonieuse

■ La ville nouvelle de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), inaugurée dimanche par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se veut un modèle de ville moderne et d'organisation urbanistique harmonieuse.

Par Salem H.

Les pouvoirs publics comptent faire de Sidi Abdallah une ville intelligente et intégrée pour être un exemple à suivre dans la réalisation des autres villes nouvelles et projets de réhabilitation des villes anciennes.

Elle fait partie des cinq villes nouvelles (en plus de Bouinan, Boughezoul, Hassi Messaoud et El-Ménéa) voulues dans le cadre de la stratégie engagée avec la promulgation en 2002 de la loi relative à la création des villes nouvelles dans l'objectif de créer des espaces urbanistiques cohérents et maîtrisés.

La création de la ville nouvelle de Sidi Abdallah a été officiellement décidée en 2004, tandis que la déclaration d'utilité publique de l'opération relative à la réalisation de certains ouvrages, équipements et infrastructures est intervenue en 2008.

Pour les logements, il est prévu de livrer, dans une première phase, 3 067 unités dans les tout prochains jours, composés de 1 067 logements promotionnels publics (LPP) pour aujourd'hui, et 2 000 unités sous la formule location-vente (AADL) pour samedi prochain.

Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, les cités doivent disposer de toutes les commodités nécessaires tels les établissements scolaires, crèches, espaces verts, jardins et espaces de jeux et de loisirs.

Ces cités sont également dotées d'environ 300 locaux



PH: D. R.

éviter la dégradation des façades, et d'un système d'accès numérique permettant l'accès aux habitants via une carte magnétique ou l'empreinte digitale.

Les résidents se verront interdire l'installation de fer forgé, appelé communément «barreaudage», aux fenêtres à l'exception des habitants du 1^{er} étage qui doivent bénéficier d'une autorisation spéciale à cet effet et à condition de respecter un modèle précis.

S'agissant de la propreté des cités, un plan de collecte des ordures a été élaboré et sera pris en charge par l'entreprise Extranet qui va recourir, pour la première fois, à la technique d'enfouissement des déchets ménagers et au tri sélectif.

Un soin particulier a été accordé à l'aspect esthétique de la ville nouvelle à travers la construction d'une imposante entrée et d'une grande fontaine et la mise en place de gazon aux abords des principaux accès.

Parallèlement, plusieurs projets de loisirs et de divertissements ont été lancés, à l'image d'un grand parc de sports et de loisirs de 30 hectares, et un karting.

L'inauguration de la première tranche de la ville nouvelle de Sidi Abdallah a coïncidé avec celle de la ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda qui comprend cinq gares, à savoir Birtouta, Tassala El-Merdja, Sidi Abdallah, Sidi Abdallah Université et Zeralda-ville.

Cependant, les investissements publics et privés devront

se poursuivre au cours des prochaines années pour concrétiser l'ambition de la ville nouvelle de Sidi Abdallah qui aspire au renforcement économique des capacités que recèle la capitale, d'une part, et la prise en charge des besoins sociaux de ses habitants, d'autre part.

Cette ville nouvelle, qui s'étend sur 7 000 hectares répartis entre 3 000 hectares urbanisables et 4 000 hectares de périmètre de protection, englobe les communes de Mahelma, Zeralda et Douéra.

Elle compte 27 agglomérations où des projets sont prévus pour la réalisation de près de 54 000 unités de logements.

Outre le pôle urbanistique, Sidi Abdallah compte de nombreux pôles notamment pharmaceutique et biotechnologique (148 hectares), de santé (51 hectares) et de loisirs et sport (732 hectares).

Environ 120 000 postes d'emploi directs devront être pourvus dans le cadre de la réalisation de centaines de projets publics et privés, en plus des investissements avec des partenaires étrangers, selon les prévisions.

Les travaux de viabilisation de la ville nouvelle de Sidi Abdallah ont été confiés à un groupement de sociétés publiques, conduit par Cosider, en vertu de deux contrats pour une valeur globale de 84,3 milliards de DA.

Police des frontières aériennes de Béjaïa Cinq affaires enregistrées la semaine passée

La brigade de la police des frontières de l'aéroport Abane-Ramdane a enregistré 5 affaires au courant de la semaine passée, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «La première affaire concerne l'arrestation de deux individus en possession de bombes lacrymogènes, une autre affaire liée à la possession de deux pistolets électriques dissimulés dans des baskets appartenant à un individu qui a été arrêté aussi», précise-t-elle. Une autre affaire de trafic de drogue a été recensée aussi par la police des frontières à l'issue de laquelle un dealer a été appréhendé. La cinquième affaire concerne l'arrestation d'une personne de double nationalité âgée de 69 ans. Elle avait en sa possession 50 cartouches dont 49 de calibre 08 mm et une autre de 09 mm. «Ces cartouches ont été bien dissimulées dans sa valise», ajoute la même source.

H. C.

Blida

Attribution de projets à des veuves

L'association Kafil El Yatime de Blida a distribué, lundi, des décisions d'attribution de micro-projets à des veuves, ayant bénéficié de subventions financières et lancé une campagne de solidarité avec les orphelins du Sud.

L'association a distribué 10 décisions d'attribution de micro-projets à des veuves désireuses de monter des unités productrices pour assurer l'autosuffisance de leurs familles, au titre de l'initiative Bab Errizk, a indiqué à l'APS son président Ali Chaouati, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif et de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960. Ces micro-projets sont rela-

tifs à des unités d'élevage ovin, de confection de gâteaux, couture et broderie, a-t-il précisé. «L'initiative est inscrite au titre de la consécration des valeurs d'entraide et de solidarité de notre révolution, et de notre religion islamique», a-t-il souligné, souhaitant l'élargissement de l'opération, à l'avenir, au plus grand nombre possible de veuves.

Durant cette cérémonie, il a été également procédé au lancement de la campagne «Cœurs chauds», destinée aux enfants du sud du pays, sous le signe «Solidarité sans frontières, à partir de la ville des Roses».

La campagne vise la collecte de dons en nature (denrées alimentaires, literie, vêtements, fournitures scolaires, jeux pour

en outre de la fibre optique permettant un accès à haut débit au téléphone et à l'Internet, en plus de la connexion Wifi dans les espaces publics.

Concernant l'éclairage public, des photovoltaïques ont été installés, confirmant ainsi l'orientation de Sidi Abdallah en tant que ville «verte» répondant aux normes internationales en matière d'écologie.

Par ailleurs, il y a lieu de relever la mise en place d'antennes paraboliques collectives pour

Mostaganem

62 candidats à l'immigration clandestine interceptés au large

Les unités des gardes-côtes ont intercepté, dans la nuit de dimanche à lundi, au large de Mostaganem, 62 candidats à l'émigration clandestine dont 6 mineurs et trois filles, lors de

deux opérations distinctes, a-t-on appris de source sécuritaire.

Ces harraga ont pris le départ de la plage de Sidi Medjdoub (Est de la ville de Mostaganem) à bord de cinq embarcations de

pêche à moteur, profitant de la mer calme, et ont été interceptés à 10 miles de cette plage.

Les gardes-côtes ont arrêté un premier groupe de 27 candidats à l'immigration clandestine

à bord de deux embarcations et un deuxième groupe de 35 répartis sur trois zodiacs, a-t-on indiqué, signalant que toutes ces personnes sont originaires de la wilaya de Mostaganem. R. R.

Tunisie/Suite à des difficultés de liquidité

Plus de 4 000 entreprises fermées

■ La plupart des entreprises fermées opèrent dans le secteur du textile-habillement et cuir, soit 59% des sociétés sur la période 2005-2015, suivies par les industries mécaniques et électriques avec 13%, précise l'étude qui a traité de deux volets : la fermeture des entreprises et les projets déclarés mais non réalisés.

Moncef D.

4 319 entreprises manufacturières de plus de 10 emplois ont fermé, entre 2005 et juin 2016, causant la perte de près de 250 000 emplois, c'est-à-dire à raison de 400 entreprises fermées et 25 000 emplois perdus en moyenne par an, a montré une étude de l'APII (Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation).

La fermeture des entreprises est expliquée par «le faible pouvoir compétitif des petites et moyennes entreprises» (catégorie la plus touchée par la fermeture) et aussi par «les difficultés de liquidité et des problèmes d'accès aux marchés financiers». La raison de ce phénomène réside également, dans la frilosité des investissements étrangers qui se détournent du pays, sous l'effet du moindre risque économique, social ou politique.

La plupart des entreprises fermées opèrent dans le secteur du textile-habillement et cuir, soit 59% des sociétés sur la période 2005-2015, suivies par les Industries mécaniques et électriques avec 13%, précise l'étude qui a traité de deux volets : la fermeture des entreprises et les projets déclarés mais non réalisés.

En ce qui concerne la répartition régionale, 47% des entreprises fermées sont situées dans le Centre-Est et 27% au Sud, indique l'étude, relevant que la fermeture des entreprises a touché toutes les régions et elle a concerné essentiellement, les petites et moyennes entreprises (PME).

«L'impact de la révolution a été ressenti aussi, au niveau de la création des nouvelles entreprises manufacturières dont la moyenne par an en nombre est passée de 470 sur la période 2005-2011 à 292 sur la période 2012-2015, enregistrant ainsi une baisse d'environ 40%».

Cette baisse au niveau du nombre de création d'entreprises est accompagnée par une diminution au niveau de la moyenne

annuelle des emplois créés qui est passée de 33 000 emplois créés par an à 16 000 emplois.

L'étude a dégagé un résultat très marquant concernant le taux élevé (60%) de fermeture des entreprises avant d'atteindre l'âge de 10 ans. «Nous pouvons prévoir une baisse de la part de la valeur ajoutée industrielle au niveau du PIB tunisien», constatent ses auteurs. Cette première phase de l'étude sera couronnée par un Benchmark avec des pays de référence (Maroc, Turquie, Roumanie et France) dans l'objectif de dégager des réformes d'amélioration du climat d'affaires et des dispositifs d'appui à la création et à la pérennité des entreprises. A la fin de cette étude, des recommandations seront dégagées pour la mise en œuvre de cet objectif. Avec une feuille de route précisant les actions, le timing, le budget...

Bizerte : la Garde nationale dévoile un réseau terroriste

La brigade des recherches et investigations relevant de la Garde nationale de Bizerte a dévoilé un réseau terroriste composé de cinq individus, dont deux résidant en Syrie, a indiqué une source sécuritaire dans la région. La même source a précisé au correspondant de la TAP que des experts en matière sécuritaire ont intercepté des discus-



PH : DR

sions et échanges d'informations entre des groupes terroristes via les réseaux sociaux, en utilisant de fausses identités.

«Ce groupe, qui est composé de cinq terroristes dont une femme et deux résidants en

Syrie, menace d'égorger le peuple tunisien», a-t-il dit, ajoutant que l'identité des membres de ce réseau a été dévoilée dans la nuit de samedi à dimanche. «Deux éléments terroristes ont été arrêtés, alors que le troisième

est en état de fuite», a-t-il signalé.

Selon cette source, des mandats de recherche ont été émis contre les trois terroristes en fuite en Tunisie et les deux éléments terroristes résidant en Syrie.

M. D./DI

Université japonaise Waseda

Séminaire sur la question du Sahara occidental

UN SÉMINAIRE sur la question du Sahara occidental a été organisé à la plus grande université privée au Japon Waseda, en présence de plusieurs étudiants, professeurs, journalistes et de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères japonais.

Lors du séminaire qui a été dirigé par le professeur Hiroyuki Banzai, des étudiants japonais en droit international ont présenté une étude sur les aspects juridiques et historiques de la question du Sahara occidental et

le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS hier.

L'étude a rappelé la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies portant sur la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice en 1975 et la résolution 2285 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les étudiants ont conclu leur étude par un appel à «la communauté internationale pour

intervenir d'urgence afin de mettre fin aux violations marocaines du droit international au Sahara occidental et des droits de l'homme du peuple sahraoui».

Ils ont également affirmé que «le Sahara occidental devrait être indépendant».

Durant le séminaire, les discussions des participants ont porté sur la manière efficace pour mettre en place l'autodétermination du peuple sahraoui, affirmant leur soutien à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

Sahara occidental-Maroc-occupation-Espagne-protestation

Espagne : Dakhla n'est pas une ville marocaine (CEAS)

La Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui a émis de vives protestations au sujet d'un communiqué émanant du ministère de l'Intérieur espagnol «considérant la ville de Dakhla comme ville marocaine».

Intitulé «Dakhla n'est pas une ville marocaine, Zoido apprend la géographie», la Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui a souligné dans un communiqué adressé au ministre de l'Intérieur espagnol, Juan Ignacio Zoido, qu'elle «est surprise de voir sur un communiqué publié

récemment sur le site WEB du ministère de l'Intérieur de voir que la ville sahraouie occupée de Dakhla est considérée comme une ville marocaine, loin de la réalité et du droit international».

Sur la carte établie en avril dernier, par la mission internationale des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), a-t-on précisé, «la séparation entre le territoire marocain et celui du Sahara occidental est parfaitement claire et montre bien que la ville de Dakhla est une ville sahraouie qui n'a rien à voir avec le Maroc». La Coordination espagnole des associations amies avec le

peuple sahraoui tient par ailleurs à rappeler que l'occupation du Maroc au Sahara occidental se développe par la force et la violence qui ont imposé un système de violation systématique des droits de l'homme.

Cette occupation «est totalement illégale», indique-t-on avant de rappeler que le Sahara occidental demeure «un territoire non autonome» tel que reconnu par l'Organisation des Nations unies jusqu'à ce que «le processus de décolonisation soit terminé par un référendum d'autodétermination». A ce titre, ajoute le texte, «nous rappelons que l'Etat espagnol est

responsable de cette situation et qu'il est encore la puissance administrante au Sahara occidental et qu'il doit achever le processus de décolonisation du territoire sahraoui».

La CEAS a par ailleurs condamné les forces de sécurité espagnoles qui collaborent sur le territoire du Sahara occidental occupé, avec les forces d'occupation marocaines avant de demander, enfin, au ministère de l'Intérieur espagnol de «corriger le communiqué de presse et la grave erreur de considérer Dakhla comme une ville du Maroc».

(APS)



Gabon

Ping salue le rapport de l'UE qui «met en question» la victoire de Bongo

■ Les observateurs de l'Union européenne (UE) sont revenus lundi au Gabon en expliquant prudemment pourquoi ils «mettent en question» dans leur rapport final la réélection d'Ali Bongo Ondimba lors du scrutin du 27 août, à la grande satisfaction de son rival Jean Ping.

«**C**e rapport (...) démontre de manière incontestable que c'est moi, Jean Ping, qui suis le vainqueur de l'élection présidentielle», a-t-il déclaré à la presse après un entretien avec l'observatrice en chef de la Mission d'observation électorale (MOE) de l'UE, l'euro-députée Mariya Gabriel.

M^{me} Gabriel avait pourtant pris toutes les précautions pour ne pas aviver les tensions dans un pays encore sous le choc des violences post-électorales de septembre, où Jean Ping refuse le dialogue proposé par Ali Bongo.

«Notre observation a mis en exergue des défaillances importantes du processus électoral. Il appartient aux Gabonais de trouver des solutions dans le cadre d'un dialogue afin d'y remédier», a déclaré M^{me} Gabriel.

Sévère dans son diagnostic, le travail final des 73 observateurs de l'UE se voulait «constructif» avec onze recommandations valables dès les prochaines élections législatives, qui auront lieu au plus tard en juillet 2017. L'exercice diploma-

tique a bien fonctionné avec les autorités, qui ont fait mine d'accueillir favorablement le document, bien qu'il dénonce «le manque d'indépendance de certaines institutions-clés» comme la commission électorale.

«C'est un rapport qui vient à point nommé au moment où le président de la République Ali Bongo vient de convoquer un dialogue politique», a estimé le ministre des Affaires étrangères, Pacome Moubelet Boubeya, devant la presse aux côtés de M^{me} Gabriel.

L'élue bulgare a en revanche évité de s'afficher devant les caméras avec Jean Ping, qui a cité une phrase-clé du rapport sur des «anomalies» mettant «en question l'intégrité du processus de consolidation des résultats et du résultat final de l'élection».

L'opposant, qui réclame des sanctions contre M. Bongo et ses proches, a demandé à l'UE, l'Union africaine et les Nations unies, de tirer «toutes les conséquences» du travail des observateurs de l'UE.

Le 31 août, Ali Bongo avait été proclamé vainqueur (49,80% des voix) devant Jean Ping (48,23%), soit un écart minimal de 5 594 voix, selon des résultats provisoires dont l'annonce avaient provoqué des violences.

Les observateurs de l'UE ont depuis septembre dans le viseur l'une des neuf provinces, le Haut-Ogooué, fief électoral d'Ali Bongo. Le président sortant y a officiellement obtenu 95,47% des voix pour 99,93% de participation, inversant la tendance sur le reste du Gabon et garantissant sa victoire.

Les observateurs s'interrogent sur cette participation massive, rappelant que «le taux de participation au niveau national, sans le Haut-Ogooué, s'évalue à 54,24%». Ils dénoncent dans cette province «un processus de



consolidation particulièrement opaque», exemple à l'appui : «Le nombre d'abstentions et des bulletins blancs et nuls dans une seule des 15 Commissions électorales locales (CEL) de cette province est supérieure à celui annoncé pour l'ensemble des 15 CEL de la province».

«Ce constat remet en question l'intégrité des résultats de la province», et donc le résultat final de l'élection sur tout le Gabon, développe le rapport.

Saisie par Jean Ping, la Cour Constitutionnelle avait validé la réélection d'Ali Bongo, augmentant même son avantage en annulant le résultat de 21 bureaux de vote à Libreville favorables à Jean Ping : 50,66% des suffrages (172 990 voix) pour M. Bongo, contre 47,24% (161 287) pour M. Ping. Là aussi, les observateurs de l'UE regrettent que les travaux de la Cour n'aient «pas permis de rectifier les anomalies» dans le Haut-Ogooué : «La confrontation des procès-verbaux, essentielle pour assurer la

transparence et la confiance des parties prenantes, n'a pas eu lieu». Manifestations, pillages,

incendie partiel de l'Assemblée, répression, prise d'assaut du QG de Jean Ping, interpellation d'un millier de personnes, etc. : l'annonce de la réélection d'Ali Bongo a provoqué des violences rares au Gabon, pays habitué à la paix civile. «Entre les chiffres officiels et ceux de l'opposition, le décompte des victimes variait entre cinq et 100», soulignent les observateurs de l'UE, qui souhaitent «l'ouverture d'une enquête objective et approfondie sur l'ensemble des violences électorales». Parmi ses onze recommandations, la MOE suggère de «garantir l'accès non interrompu au réseau internet et aux réseaux sociaux y compris pendant la période électorale et post-électorale». Internet a été totalement coupé au Gabon pendant quelques jours après le 31 août, puis la nuit de 18h à 06h00 jusqu'au 27 septembre, après la décision de la Cour constitutionnelle le 23 septembre.



Points chauds Alternative

Par Fouzia Mahmoudi

Si de nombreux cadres et figures du Parti socialiste français semblaient préparés à démontrer leur loyauté à leur famille politique en votant pour François Hollande, sa décision de se retirer et de ne pas briguer un nouveau mandat a redistribué les cartes. Toutefois, apparemment Manuel Valls est celui qui dans les esprits a pris la relève et représente la ligne officielle du parti. Mais il n'est pas le seul à espérer incarner le candidat idéal pour l'électorat de gauche. D'autres semblent surtout décidés à bloquer la route de l'ancien Premier ministre qui serait, selon eux, trop à droite et libéral et loin d'être le candidat rassembleur dont le PS a besoin. Parmi eux, Vincent Peillon, ancien ministre de l'Éducation nationale, veut être celui qui guidera le peuple de gauche vers un nouveau futur. Surtout, il voudrait aider le débat public à laisser derrière lui les débats sur l'identité. En effet, l'ex-ministre, candidat à la primaire organisée par le Parti socialiste, a défendu cette semaine l'action politique menée par la gauche tout en regrettant les débats sur les «questions identitaires» qui ont, selon lui, pris trop de place lors du quinquennat Hollande. «Nous avons agi sur la santé, les Français ne le savent pas toujours, je crois que nous avons agi sur l'école, et que ce ne sera pas remis en cause, les Français ne le savent pas toujours, nous avons fait un certain nombre de choses pour l'environnement», a déclaré l'ancien ministre de l'Éducation nationale. «Mais venu de nos rangs, le débat a été mis très tôt sur les roms pour finir sur le burkini, c'est-à-dire sur les questions identitaires», a-t-il regretté. «Je n'ai pas peur de l'identité, j'ai une identité. Elle est républicaine, démocratique, sociale et laïque. Et ça, ce ne sont pas des débats qui visent toujours à stigmatiser des catégories de la population, ce sont des débats qui visent à faire vivre ensemble tous les Français dans la liberté et le respect de chacun», a martelé le député européen. Concernant sa candidature à la primaire, Peillon a écarté l'idée qu'elle ajoute à la division de la gauche. «Si la primaire a une vertu, c'est bien qu'à l'issue il y aura un candidat désigné. Donc on offre un choix. C'est une machine à produire de l'unité», a-t-il assuré. S'il a défendu la gauche qui «a mené des bagarres», estimant que la France était le «seul pays européen qui a gardé sa protection sociale, fait quelques avancées (...) en baissant ses déficits publics et ses déficits sociaux», Peillon a cependant formulé quelques critiques du quinquennat. «On ne peut pas gouverner un pays comme le nôtre avec une base politique aussi étroite», a-t-il regretté, tout en critiquant un certain manque de concertation avec les syndicats. Toutefois, il n'est pas certain que Vincent Peillon soit véritablement l'alternative crédible à Manuel Valls dont les socialistes et la gauche ont besoin. Mais à n'en pas douter, d'autres candidats vont se présenter aussi comme des alternatives à Valls qui représente justement pour beaucoup le socialisme dévoyé et mis au service de l'ambition personnelle plutôt que de l'ambition commune.

F. M.

Colombie

L'UE lance un fonds pour soutenir la paix

L'Union européenne a créé lundi un fonds de 95 millions d'euros destiné à soutenir la reconstruction en Colombie, après l'accord de paix signé pour mettre fin à plus de 50 ans de guerre civile.

L'acte de lancement officiel de ce fonds a été signé entre le président colombien, Juan Manuel Santos, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, au siège du Conseil européen. M. Santos vient de recevoir le prix Nobel de la Paix pour l'accord signé avec les Farc, principale guérilla marxiste de Colombie.

«Ce nouveau soutien de l'UE constitue, pour nous, un signal de confiance qui nous pousse à poursuivre cette nouvelle étape de reconstruction du pays», a déclaré Santos devant les

ministres des Affaires étrangères européens. Le fonds a reçu 72 millions du budget communautaire. Le reste provient de 19 pays du bloc européen, principalement l'Espagne et la France (trois millions chacun) ainsi que l'Allemagne et le Royaume-Uni (1,5 million chacun).

Il doit financer en priorité «le développement rural et la réforme agraire, qui fut à l'origine de tous les mouvements révolutionnaires en Colombie il y a 50 ans, dont les Farc et l'ELN, en raison de la mauvaise distribution de la richesse et de la propriété agraire», selon une source européenne. «La paix est plus difficile à faire que la guerre», a ajouté M. Santos, qui a reconnu que la tâche était ardue en Colombie, après notamment le rejet par référendum le 2 octobre de l'ac-

cord de paix signé entre le gouvernement colombien et les Farc. Un accord révisé a lui été ratifié le 1^{er} décembre cette fois par le congrès. «La réconciliation est possible, notre histoire en Europe le prouve», a souligné pour sa part Federica Mogherini, qui a relevé l'importance du rôle de son «ami» Santos dans le processus de paix.

L'UE a également décidé en septembre de suspendre pendant six mois les Farc de sa liste des organisations terroristes (sur laquelle elle était inscrite depuis 2002).

Le conflit armé, dans lequel ont été impliquées une trentaine de guérillas, des milices paramilitaires d'extrême droite et l'armée, a fait au moins 260 000 morts, plus de 60 000 disparus et 6,9 millions de déplacés.



Festival national du film amazigh de Tizi-Ouzou

Une forte participation pour l'Olivier d'or

■ Le Festival national du film amazigh (Fchnafa), qui débutera dans la soirée de samedi, se poursuivra jusqu'au 22 du mois de décembre courant. Cette manifestation filmique très attendue par les cinéphiles et les professionnels du neuvième art est marquée, cette année, par la participation d'une vingtaine de films en compétition.

Par Abla Selles

Au total, vingt-six films seront officiellement en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival national du film amazigh (Fchnafa) qui se tiendra du 17 au 22 décembre à Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la directrice de la Culture. Cette sélection de films pour la quinzième édition du Fchnafa, placée sous le thème «Cinéma amazigh : expression des valeurs mémorielles nationales», comporte cinq films dans la catégorie longs métrages, huit courts métrages, neuf documentaires et quatre films d'animation, a déclaré Nabila Goumeziane.

L'édition 2016 du Festival du film amazigh sera marquée par le lancement du concours du meilleur scénario. Onze textes cinématographiques sont déjà en compétition, a-t-on appris de la même source.

La cérémonie d'ouverture de ce festival aura lieu samedi prochain, au théâtre régional Kateb-Yacine. Les autres détails concernant cette cérémonie et le



programme du festival seront dévoilés lors d'une conférence de presse qui sera animée prochainement par la directrice de la Culture, a-t-on appris de cette

dernière. La Cinémathèque et la maison de la Culture Mouloud-Mammeri sont les principaux sites retenus pour la diffusion quotidienne (la matinée et

l'après-midi) des films en lice. Des projections sont également prévues au titre du programme ciné-village, dans plusieurs localités de la wilaya, durant les soi-

rées, a indiqué Mme Goumeziane.

Outre le volet compétition, le programme de cette 15e édition du Fchnafa comporte trois ateliers, dont le premier sur la «Critique de cinéma», qui sera encadré par Latifa Lafer, enseignante au département de langue et culture amazighes de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, propose d'aborder le domaine de la critique cinématographique à partir de l'analyse de séquences de films.

Le deuxième portera sur l'«Actorat» et sera encadré par Aziz Boukrouni, comédien (théâtre et cinéma). Ces deux ateliers sont destinés aux jeunes cinéphiles, cinéastes, amateurs et étudiants, selon un communiqué diffusé par le commissariat du Festival.

Le troisième atelier intitulé «Image de jeunes», encadré par Hakim Abdelfatah, directeur de production et assistant réalisateur, a pour but d'initier aux techniques cinématographiques des enfants âgés entre 12 et 15 ans, afin de leur permettre de «découvrir le cinéma sous un autre angle et d'apprendre à s'exprimer en images et aussi à organiser leur propre tournage et montage», a-t-on précisé de

Séminaire maghrébin sur les représentations culturelles Le discours littéraire en débat à Tizi Ouzou

Un séminaire maghrébin sur les représentations culturelles dans la littérature maghrébine s'est ouvert hier à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, a-t-on appris lundi auprès du comité d'organisation. Initié par le département de langue et littérature arabes en collaboration avec le Laboratoire des représentations intellectuelles et culturelles (Lric), ce rendez-vous regroupera d'éminents chercheurs universitaires

algériens, tunisiens et marocains, a-t-on fait savoir. L'objectif de ce séminaire de deux jours, a-t-on expliqué, est d'ouvrir le débat sur le rapport de la littérature maghrébine avec son environnement direct et indirect et l'impact de l'évolution sociale depuis l'ère coloniale sur leurs produits littéraires et intellectuels. Les interventions seront axées, notamment, sur l'impact de la littérature populaire et de la culture de l'oralité des pays du

Maghreb sur les écrits et les tendances littéraires des écrivains de la région.

Les communicants s'étaleront également sur la période coloniale et son influence sur les hommes de lettres et de la culture, ainsi que les régimes post indépendance et la mondialisation qui a apporté de nouvelles tendances et beaucoup d'innovation dans le domaine de la littérature, a-t-on encore signifié. Les travaux seront répartis en six

principaux axes, à savoir le discours littéraire maghrébin entre le régional et le mondial, les langues et la question identitaire dans ce discours, les thèmes de la littérature postcoloniale, l'intellectuel et la représentation de l'Etat dans le discours littéraire, le patrimoine populaire dans la littérature et la représentation des références culturelles dans les écrits des Maghrébins, a-t-on encore signalé.

F. H.

«Nuits du madih» à Mostaganem

Des troupes de plusieurs wilayas au programme

Le coup d'envoi des «Nuits du madih» a été donné dimanche au théâtre régional de Mostaganem Si-Djillali-Benabdelhalim, dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui. Cette manifestation, qu'organise le secteur de la culture jusqu'au 16 décembre en cours, enregistre la participation de troupes d'inchad de plusieurs wilayas du pays dont Mostaganem, Oran, Constantine, Adrar, Skikda, Sidi Bel-Abbès et Tipasa. La

cérémonie d'ouverture de cette manifestation, à laquelle ont pris part les autorités locales, des citoyens, familles et des fans de ce genre musical, a été marquée par des madih sur la vie sainte du Prophète Mohamed (QPSSSL) interprétés par la troupe «Nour El Mustapha» et les mounchidine Bendehiba Belalia de Mostaganem et Djelloul d'Oran. Les Nuits du madih, qui se produiront également sur la scène de la maison de la

culture «Ould-Abderrahmane-Kaki», seront animées par les troupes «Aissaoua» de Mostaganem et de Constantine et la troupe «Ahallil» d'Adrar, en genre andalou par l'association «Ibn Badja», le club culturel «El Hilal» de Mostaganem et l'association «Dar Gharnatia» de la ville de Koléa (Tipasa) et en genre chaabi par des qacicate interprétés par les artistes Bekharouba et Tafa Rachid, entre autres.

L. B.

Prévu pour le 14 décembre

El Foukr R'Assembly en concert à Béjaïa

El Foukr R'Assembly, le collectif qui souhaitait unir l'Afrique musicalement, a sorti un premier album qu'il présentera lors d'une mini-tournée en Algérie en ce mois de décembre. Première halte : Béjaïa.

Fondé par des artistes algériens lors de leur traversée de l'Afrique à la recherche de

collaboration et de sons nouveaux, El Foukr R'Assembly se produira le 14 décembre à Béjaïa, au théâtre Malek-Bouguermouh à partir de 18h, à l'occasion de la sortie de leur premier album «Look South» et leur première tournée en Algérie. Avec un répertoire musical allant du griot au groovy blues en pas-

sant par le raï et le diwan algérien, le son d'El Foukr représente ce patchwork des horizons et des rencontres faites dans «le berceau de l'Humanité».

Le prix d'entrée au concert est fixé à 500 DA et la billetterie sera ouverte le jour-même.

R. C.

AGENDA CULTUREL

Galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 décembre :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed el Kamel Zoughailech.

Galerie Seen Art (156

Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :

Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemai.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :

Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Du 17 décembre au 5 janvier 2017 :

Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar. Vernissage le samedi 17 décembre à partir de 14h.

Musée national du Bardo (avenue Franklin-Roosevelt, Alger)

Exposition «L'Algérie dans la pré-histoire». Recherches et découvertes récentes.

Institut français d'Algérie 19 janvier :

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie.

Coup-franc direct

Voilà l'exemple !

Par Mahfoud M.

Acœur vaillant rien d'impossible ! Voilà une citation qui sied bien à l'international algérien, Riyad Mahrez, qui vient de remporter une autre distinction individuelle avec le prix de la BBC du meilleur footballeur africain. Certains penseront que c'est tout à fait normal, d'autant plus qu'il a été consacré champion d'Angleterre avec la formation-surprise de Leicester City qui avait coiffé au poteau les grandes formations de la Premier League. Mais il faut dire que ce n'était pas du tout évident, avec le nombre incroyable de joueurs talentueux et brillants qui évoluent dans le championnat anglais, notamment les éléments africains qui font le bonheur des clubs britanniques. Mahrez est sorti grandi de cette nouvelle expérience, lui qui a galéré en France où il évoluait dans un club de Ligue II, le Havre AC. Le jeune loup algérien n'a pas pour autant baissé les bras. Tout au contraire, il a continué à se battre et à se donner à fond car pour lui il fallait lutter pour arriver au sommet et tenter d'y rester le plus longtemps possible. Voilà donc le véritable exemple pour tout joueur algérien désireux de réussir et d'aller de l'avant. On devrait donc tenter de l'imiter car tout joueur a besoin d'un modèle pour essayer d'aller de l'avant.

M. M.

JSM Béjaïa

Benchadli ne sera pas entraîneur

LES DISCUSSIONS entamées par la direction de la JSM Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football) avec l'entraîneur Djamel Benchadli sont définitivement rompues, a annoncé, lundi, le club sur son site officiel. Sollicité pour succéder à El-Hadi Khezzer, dont le contrat a été résilié à l'amiable, Benchadli n'ira pas à Béjaïa en raison des «*exigences financières de ce technicien*», précise la même source. Le club a souligné que d'*autres pistes sont explorées par la direction qui veut s'attacher les services d'un technicien*

mesure de jouer la carte de l'accession cette saison». El-Hadi Khezzer, qui avait mené la JSMB à la victoire finale en Coupe d'Algérie en 2008, a été remercié au lendemain de la défaite concédée sur le terrain de la JSM Skikda (1-0) dans le cadre de la 11^e journée. Au terme de la 13^e journée, la JSMB occupe la 3^e place au classement avec 24 points, à quatre longueurs du leader, le Paradou AC (28 pts). Les trois premiers au classement à l'issue du championnat accéderont en élite.

Billard/Coupe d'Algérie

La 23^e édition à Khenchela

LA COUPE d'Algérie 2016 de billard, pour seniors (messieurs), espoirs de moins de 21 ans et jeunes talents (12-14 ans), se déroulera les 15 et 16 décembre à la salle «Boudebouz» de Khenchela, a-t-on appris auprès des organisateurs. Un total de 107 joueurs devraient participer à cette 23^e édition de la Coupe d'Algérie, a indiqué la Fédération algérienne de rafla et billard, organisatrice de la compétition avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela, en collaboration avec le club local du CSBA Khenchela. «*Il y aura 47 participants chez les seniors, 38 chez les moins de 21 ans et 22 chez les jeunes talents de 12-14 ans*», a détaillé l'instance fédérale. Ces athlètes sont issus de 13 wilayas, à savoir Batna, Sidi Bel-Abbès, Alger, Sétif, Oran, Bordj Bou-Arréridj, Biskra, Khenchela,

Mostaganem, Béjaïa, Tébessa Constantine et Annaba. Les qualifications débiteront jeudi, à partir de 14h00, alors que les finales auront lieu vendredi à 18h30. Les finales seront suivies de la remise des prix aux vainqueurs en présence de représentants des autorités locales, selon les organisateurs.

LA 10^e journée du championnat tunisien de football, clôturée dimanche, a été défavorable à l'attaquant algérien du Club Africain, Ibrahim Chenihi, qui a perdu sa première place au classement des meilleurs buteurs au profit de Taha Yassine Khenissi (Espérance de Tunis), désormais seul en tête avec sept réalisa-

Prix BBC-2016 du meilleur footballeur africain Une juste récompense pour Mahrez

■ L'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, a décroché le prix BBC-2016 du meilleur footballeur africain.

Par Mahfoud M.

Il était, avec le Sénégalais Sadio Mané, resté en finale après l'élimination des cinq autres nominés. Jouant en Premier League anglaise avec Leicester City, Mahrez avait été choisi aux côtés du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, du Ghanéen André Ayew, du Sénégalais Sadio Mané et de l'Ivoirien Yaya Touré. Les noms des cinq nominés avaient été révélés le 12 novembre dernier, et le vote avait été ouvert le jour même pour les fans de football africain partout dans le monde qui devaient désigner le vainqueur. Le vote a été clôturé le 28 novembre à 18h00 GMT. La BBC avait relevé la «*capacité étonnante*» de Mahrez à manipuler un ballon de football. Ce prix s'ajoute au palmarès de Mahrez pour ses performances reconnues au niveau international. Le milieu de terrain algérien a connu une ascension spectaculaire en emmenant son club vers son premier titre en Premier League en 2016. Avec 17 buts en championnat au cours de la saison 2015/2016 et 11 passes décisives, Riyad Mahrez avait été élu joueur de l'année en Angleterre par l'Association des footballeurs professionnels, devenant le premier joueur africain et arabe à remporter ce prix. Il a également été élu, en novembre dernier, meilleur milieu de terrain de l'année 2016 par Goal et retenu dans les listes de la Confédération africaine de football (CAF), de la Fédération internationale (FIFA) et du magazine *France Football* pour, respectivement, le titre de meilleur joueur africain, meilleur joueur au monde et Ballon d'Or. C'est donc une juste récompense pour l'enfant terrible de Sarcelles, qui prouve qu'avec le travail et l'abnégation tout peut arriver et qu'il faut juste se donner à fond sur le terrain en

Mahrez au-dessus du lot



ne regardant pas derrière le rétroviseur. Mahrez a été époustouflant avec les Fox et ne compte pas s'arrêter là, lui qui a conduit, cette saison aussi, le club vers les succès remportés en Ligue des champions malgré le fait que ce soit la première participation de l'histoire du club dans cette compétition.

Il a pris option pour le Ballon d'or africain

Par ailleurs, Mahrez a pris la 7^e place dans le classement final du Ballon d'or 2016 attribué par «*France Football*» lundi au Portugais Cristiano Ronaldo, devançant plusieurs stars mondiales à l'image de l'Italien Gianluigi Buffon ou du Suédois Zlatan Ibrahimovic. Mahrez a également pris le meilleur dans ce classement sur le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, son principal concurrent dans la course au Ballon d'or africain que décernera la Confédération africaine de football, début janvier prochain, au meilleur joueur du continent de l'année 2016. Le statut de 7^e meilleur joueur au monde

que s'est adjugé le milieu offensif vedette de Leicester City, lui permet de se mettre en pole position dans la bataille autour du Ballon d'or africain, estime les spécialistes, un trophée que l'Algérie avait remporté à deux reprises seulement grâce à Lakhdar Belloumi (1982) et Rabah Madjer (1987).

M. M.

Basket-ball/FIBA Africa Champions Cup (4^e J) Le GSP l'emporte face à BEAC du Cameroun

LE CLUB algérien du GS Pétroliers s'est largement imposé face à son homologue camerounais de BEAC de Yaoundé sur le score de 81 à 56 (mi-temps : 45-19), en match comptant pour la 4^e et dernière journée du groupe B de la FIBA Africa Champions Cup de basket-ball (FACC-2016), disputé lundi au Caire. Les Pétroliers ont pris le large dès le premier quart-temps en s'adjugeant 16 points d'avance (23-07), avant d'accentuer leur avance à 26 points (45-19) à la fin du 2^e quart. Au retour des vestiaires, les coéquipiers de Mustapha Adrar (15 points, 6 rebonds), ont géré leur avance au tableau d'affichage avant de conclure le match avec 25 points d'écart (81-56). C'est la 3^e victoire du GSP dans la compétition, après celles obtenues face aux Ougandais de City Oilers (77-69) et aux Marocains de l'AS Salé (90-78), contre une défaite face aux Angolais de Recreativo de Libolo (vice-champions d'Afrique) sur le score de 84 à 93. Dans l'autre match du groupe B, disputé lundi, le Recreativo de Libolo a étrillé City Oilers 98 à 44. A l'issue de la dernière journée du tour préliminaire, le GS Pétroliers (7 points), à égalité avec le Recreativo de Libolo et l'AS Salé, termine à la deuxième place du groupe B et sera opposé en quarts de finale, prévus mardi, au 3^e du groupe A.

Championnat tunisien - Classement des buteurs Chenihi à la 2^e place

L'ancien baroudeur du MC El-Eulma (Algérie) avait dominé ce classement pendant les huit premières journées, avec un capital de 6 buts. Mais en restant muet au cours des deux dernières journées, contre l'AS Gabès puis l'Olympique de Béja, l'Algérien a permis à l'Espérantiste Khenissi de passer

devant. Chenihi se voit même obligé de partager cette 2^e place avec Prince Ibara, le fer de lance du Club de Bizerte, qui compte également six buts. La troisième marche du podium est occupée par le défenseur de Hammam Lif, Alaa Bouslimi, qui a inscrit son cinquième but de la saison face au Stade Gabésien. Au pied

Qatar

Boundedjah marque un doublé

L'ATTAQUANT algérien, Baghdad Boundedjah, s'est de nouveau illustré dans le championnat de Qatar de football en signant un doublé lors de la large victoire de son équipe Al-Sadd face à Umm Salal (8-0), lundi soir dans le cadre de la 11^e journée. Boundedjah porte à 15 son total de buts et reste premier au classement des meilleurs

buteurs de cette compétition, devançant de deux unités le Marocain Youcef Al Arabi, l'attaquant vedette de Lekhouya qui en compte 13. L'international algérien a rejoint Al Sadd en janvier passé en provenance de l'Etoile du Sahel (Tunisie) avec lequel il avait décroché la Coupe de la Confédération africaine, édition 2015. Boundedjah, qui vient de fêter ses

25 ans, est en concurrence avec un bon nombre de ses compatriotes attaquants pour figurer dans la liste des 23 des Verts en prévision de la Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mawlid Ennabaoui

Niveau très élevé de particules noires générées par les pétards

LES NIVEAUX des particules noires (carbone noir ou carbone suie), classées comme produits cancérigènes, étaient «anormalement élevés» durant la nuit du 11 au 12 décembre en cours, coïncidant avec la fête de Mawlid Ennabaoui, apprend-on auprès du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Les résultats des analyses, faites par la station d'observation atmosphérique du CDER (Observatoire de Bouzaréah) dans le cadre de ses activités de suivi de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique par les particules, «montrent l'impact encore plus important de l'utilisation abusive des produits pyrotechniques», prévient le CDER. Le niveau atteint par ces particules noires durant cette nuit du 11 au 12 décembre a été de 3,12 microgrammes/m³, soit un niveau trois fois plus élevé que celui enregistré durant la nuit de célébration de Mawlid Ennabaoui de l'année 2015, précise-t-il. Le CDER a rappelé que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe les particules de carbone de suie dans la catégorie des produits cancérigènes, en raison de leur taille très fine leur permettant de traverser le système respiratoire et atteindre les alvéoles, le cerveau et le cœur.

Yanis F.

Frontières ouest

Saisie de 157 kilos de kif traité provenant du Maroc

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont saisi, hier, près des frontières ouest du pays, 157 kilos de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris à Oran auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements parvenus aux services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, les gardes-frontières de Bab El Assa ont saisi près de la bande frontalière cette quantité de drogue. Une enquête est ouverte par le même corps de sécurité pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on conclu. Par ailleurs, deux jours auparavant,

les services de la gendarmerie de Tlemcen ont saisi des munitions au domicile d'une personne âgée de 31 ans.

C'est suite à des renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition que les gendarmes de la brigade de Béni Bahdel ont interpellé cette personne et saisi dans son domicile, situé dans la même commune, 114 cartouches, 76 douilles de même calibre, 87 morceaux de liège, 17 tubes en plastique et une cartouchière. Une enquête est ouverte par la même brigade de Gendarmerie nationale pour élucider cette affaire.

Y. N.

Les Algériens ont célébré El Mawlid El Nabawi



Djalou@hotmail.com

Contre Medex

Sonatrach remporte une victoire dans un arbitrage international

■ Le groupe Sonatrach a remporté une victoire dans un arbitrage international contre la société Medex petroleum North Africa (Medex) sur des contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur les périmètres Bourarhat Nord et Erg Issaouane, apprend-on auprès de Sonatrach.

Par Adel O.

Sonatrach avait introduit une procédure d'arbitrage en 2015 devant un tribunal arbitral pour réclamer la résiliation des contrats avec Medex, en application du Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations unies pour le droit international commercial (CNUDCI), et ce, «à cause des défaillances de Medex dans l'exécution de ses obligations au titre de ces contrats», explique, hier, le grou-

pe Sonatrach dans un communiqué. Le tribunal arbitral a rendu sa sentence lundi 12 décembre en cours, «donnant raison au groupe national (Sonatrach) et a prononcé la résiliation des contrats sur les périmètres Bourarhat Nord et Erg Issaouane, conclus avec la société Medex et aux torts exclusifs de cette dernière, à compter de la date de la sentence», précise la même source. Suite à cette décision du tribunal arbitral, «Sonatrach reprendra incessamment la

conduite et l'exécution des opérations pétrolières sur ces deux périmètres, qui produiront un volume prouvé d'huile de 15 500 barils/jour, de 3,7 millions st m³/jour de gaz de vente, de 8 680 barils/jour de condensat et de 500 tonnes/jour de GPL». Dans ce dossier d'arbitrage international, Sonatrach était accompagné par une équipe d'avocats du cabinet Quinnemanuel, Urquhart et Sullivan (basé à Paris).

A. O./APS

Tizi Ouzou/Au large de Tizirt

La Protection civile porte secours à un plaisancier tombé en panne

Des éléments de la Protection civile relevant de l'unité marine de la ville de Tizirt (35 km au nord de Tizi Ouzou) ont réussi, en fin d'après-midi d'avant-hier lundi, à secourir deux personnes se trouvant à bord d'un bateau

de plaisance tombé en panne au large de la ville. Il était, selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou, aux environs de 18h24 quand leurs éléments de l'unité marine de Tizirt ont été aler-

tés par des pêcheurs passant dans la zone située à un kilomètre au nord-ouest de la ville côtière. Mobilisant une embarcation semi-rigide et trois plongeurs professionnels, les éléments de la Protection civile ont réussi à secou-

rir les deux personnes se trouvant à bord de l'embarcation, tous les deux âgés de 38 ans, et ramener le bateau jusqu'au port de Tizirt.

Hamid M.

Ouali, ministre des Ressources en eau :

«Chaque wilaya doit assurer l'eau potable de ses citoyens avec ses propres ressources»

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a souligné, hier à Tipasa, l'impératif pour chaque wilaya d'assurer l'alimentation en eau potable (AEP) de ses citoyens avec ses propres ressources. «L'Etat a réalisé des infrastructures stratégiques, dans le secteur de l'eau dans chaque wilaya», a assuré M. Ouali, à l'issue d'un exposé sur le secteur, présenté par le directeur de l'hydraulique de la wilaya. Il a par ailleurs estimé que ces infrastructures permettent une mobilisation des ressources hydriques de chaque wilaya, pour peu que ses responsables adoptent un plan d'action apte à garantir l'économie de l'eau et l'entretien des installations du secteur (barrages,

réservoirs, transferts hydriques...), outre la lutte contre les raccordements illicites et les fuites d'eau, a ajouté le ministre. Le ministre a écarté de ces infrastructures les grands projets structurants (grands transferts hydriques), réalisés au titre du programme présidentiel. Il a, en outre, fait cas de la perte d'un volume de plus de 13 000 m³ d'eau produite au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka, sans que les responsables locaux ne s'en soient aperçus. Après avoir mis en exergue les sommes colossales investies par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration de l'AEP et de la garantie de cette ressource vitale qu'est l'eau aux citoyens jusqu'à l'horizon 2030, le ministre des

Ressources en eau et de l'Environnement n'a pas manqué de relever l'existence d'une «anomalie» dans le circuit de conduction de l'eau jusqu'aux robinets. Il a fait remarquer, à titre indicatif, que la capacité de production journalière, à Tipasa, est de 220 000 m³ d'eau, au moment où les besoins des citoyens ne dépassent pas les 130 000 m³, et que certaines régions accusent un déficit en eau potable, à l'instar de la localité de Hameur El Ain. M. Ouali a appelé à «davantage de vigilance et de rigueur dans la gestion de l'économie de l'eau». S'agissant du secteur environnemental, il s'est interrogé sur les raisons à l'origine de la non exploitation des déchets collectés au niveau des centres d'enfouis-

sement technique des déchets de la wilaya, par leur récupération et leur vente, citant en exemple la wilaya de M'sila, considérée leader national en la matière, en fournissant du carton au complexe Tonic de Tipasa. Il a, aussi, reproché aux responsables locaux du secteur environnemental de «négliger les énormes compétences des associations civiles du domaine», insistant sur la nécessité de leur accompagnement, notamment dans leurs campagnes de nettoyage. «Il ne suffit pas de proclamer Tipasa wilaya écologique et de l'économie verte, encore faut-il concrétiser ce slogan sur le terrain par une action de proximité permanente», a encore soutenu le ministre.

Hani Y./APS